SNCS-HEBDO 05 n°32

19 octobre 2005

L'emploi scientifique dans la LOP : le « Pacte » avec le diable

L'emploi scientifique statutaire est sacrifié dans la LOP. C'est un très grave problème social car la précarité va toucher des milliers de jeunes scientifiques. Cette précarité « sociale » va de pair avec une précarité « scientifique » des laboratoires par le recours massif aux projets limités dans le temps. C'est enfin un facteur dissuasif majeur pour l'orientation des étudiants vers le doctorat.

Par H.E. Audier, membre du bureau national du SNCS-FSU

yons d'abord conscience que les 3 000 emplois, arrachés au gouvernement, permettront d'accroître, en 2006, le recrutement des jeunes docteurs dans le secteur public (beaucoup trop modestement). Même si le gouvernement a encore triché en incorporant, dans ces 3 000 postes, 165 accueils « de haut niveau » pour scientifiques étrangers (AHN) et une centaine de CDD.

3 000 emplois nouveaux en 2006?

Il est prévu 1 900 emplois dans les universités (dont 1079 enseignants-chercheurs et 797 ingénieurs). Dans les EPST, cela se traduira par une amélioration modeste pour le recrutement des ITA. Mais pour les chercheurs, la campagne de recrutement 2006 sera au niveau 2005 (sauf sans doute à l'Inria). En effet, les postes de chercheur seront utilisés en accueil. Il y aura notamment 40 chercheurs (accueil), 160 ITA et 93 AHN au CNRS, 140 statutaires et 36 contractuels à l'Inserm et à l'Inria, 10 ITA à l'IRD.

Pas de plan pluriannuel de l'emploi scientifique dans la LOP

Alors que les syndicats et SLR demandaient la création de 5 000 emplois statutaires par an dans l'enseignement supérieur et la recherche, il n'y aura pas de programmation de l'emploi scientifique. La création de nombreux CDD et les milliers prévus par l'Agence nationale de la recherche (ANR) conduiront à un fort accroissement de la précarité; ceci est en cohérence avec des laboratoires obligés de fonctionner toujours plus sur des contrats de durée limitée.

Pratiquement rien n'est prévu pour l'attractivité des carrières. Pour les doctorants, dont les revenus sont aujourd'hui inférieurs au Smic, il n'est prévu qu'une augmentation de 8 % sur 2006 et 2007. L'indexation du montant des allocations n'est même pas envisagée. Pour les jeunes chercheurs, il n'y a pas de mesure d'amélioration des débuts de carrière, seuls 150

« génies en herbe » (« bourses Descartes ») bénéficieront d'une amélioration.

Les décharges de service, devant permettre aux enseignants-chercheurs de faire plus de recherche, sont à dose homéopathique. Et rien pour les Ater.

Pour les chercheurs confirmés, quelques primes fonctionnelles sont prévues, ainsi qu'une croissance de primes « à la tête du client », payées sur les contrats, alors que c'est un déblocage massif des carrières qu'il faudrait.

L'emploi, statutaire comme précaire, est avant tout utilisé comme un moyen de pilotage de la recherche. Les nouveaux postes, les possibilités d'accueil, les « bourses Descartes », les décharges de service et les primes iront d'abord vers les « Campus d'excellence » ou vers les Pôles de compétitivité.

Effet d'annonce

Dans nombre de disciplines de base scientifiques ou technologiques, cette politique de mépris a renforcé la tendance à la baisse des étudiants et des doctorants.

Faute de programmer les emplois publics, le gouvernement annonce glorieusement le recrutement de 50 000 chercheurs dans l'industrie d'ici 2010, ce qui n'engage à rien. Car, le voudrait-elle, l'industrie ne sera pas en mesure de les trouver. En décomptant les docteurs formés ou rapatriés dans les cinq ans qui viennent pour les disciplines concernées, au mieux, 30 000 seront disponibles, en supposant qu'on ne remplace pas les départs en retraite dans le secteur public.

Sans un effort considérable sur la formation, les universités, les moyens des laboratoires et sur l'attractivité du doctorat et des carrières, la France n'atteindra jamais 3 % du PIB pour la recherche.